

Habilitation des examinateurs-correcteurs du Diplôme initial de langue française (DILF)

RS1705 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	100
Formacode(s)	15254
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL · SIRET : 18004306900012

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACFAL Formation	—	Former et organiser l'évaluation
Conseils Consultant Communication et Formation adaptée (3CFAQ)	—	Former et organiser l'évaluation
PROSODIA	49781091100063	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'habilitation DILF permet de corriger les épreuves du Diplôme initial de langue française et d'évaluer le niveau des candidats à l'oral. Le DILF correspond au niveau A1.1 (subdivision du niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe).

L'habilitation DILF permet de corriger les épreuves du Diplôme initial de langue française (production écrite, réception écrite et réception orale) et d'évaluer le niveau des candidats à l'oral. La formation est assurée par le Centre international d'études pédagogiques qui est le seul organisme autorisé à habilitier les examinateurs -correcteurs du DILF. Cela

a une incidence directe sur le Diplôme initial de langue française, sa stabilité, son équité et l'homogénéité des résultats obtenus.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le CIEP, responsable de la gestion et de la conception du DILF, propose une formation afin d'habilitier les formateurs de français langue étrangère à la correction des épreuves de production orale et écrite du DILF.

Cette formation des correcteurs-examinateurs, en vue de leur habilitation, se déroule en deux temps : une formation en ligne et une évaluation finale (à une date fixée selon le calendrier proposé par le CIEP).

La formation en ligne se compose de six modules :

Module 1 - Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)

Module 2 - Le niveau A.1.1 : le niveau minimal de compétences

Module 3 - Présentation du Référentiel pour les premiers acquis en français (niveau A.1.1)

Module 4 - Le diplôme initial de langue française (DILF)

Module 5 - Epreuve de production écrite

Module 6 - Epreuve de production / interaction orale

L'ensemble de ces modules doit avoir été acquis pour pouvoir se présenter au test qui a lieu en présence dans le

centre DILF agréé.

A l'issue du parcours de formation de six heures, les participants évaluent une production orale ainsi que des productions écrites dans les mêmes conditions que celles d'un examen du DILF (temps limité et un seul visionnement).

On évalue ainsi les compétences constituant l'habilitation DILF :

- connaître le Cadre européen commun de référence pour les langues, le niveau A.1.1, le Référentiel pour les premiers acquis en français (niveau A.1.1), le diplôme initial de langue française, l'épreuve de production écrite et l'épreuve de production orale ;
 - savoir respecter la démarche préconisée pour l'évaluation ;
 - justifier chaque notation par un commentaire adéquat et pertinent ;
 - connaître les règles d'or du comportement de l'évaluateur
- (adopter une attitude positive à l'oral et respecter les règles présentées dans le manuel du correcteur).

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- justifier d'un diplôme en français langue étrangère (mention FLE de la licence, Master 1, Master 2) ;
- avoir une formation pédagogique dans l'enseignement du français langue étrangère et plus particulièrement avec les grands débutants en français langue étrangère ;
- obtenir l'autorisation du responsable de centre d'examen DILF (organisme d'exercice).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.ciep.fr/dilf/habilitation-examineurs-correcteurs-dilf>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1705/>